

FOR NEW-YORK. One of the old-line of packers to sail positively 1st January.

The ship JOHN LINTON, Wilbur, master, is now ready to receive cargo, and will go up for down the coast, if applied for in a few days. For terms apply to G. E. RUSSELL & DARSTOW.

FOR BOSTON. The coppered and copper fastened ship FRANKLIN, captain Simmons, has two thirds of her cargo engaged, and will be despatched without delay. For freight or passage, apply to STETSON & AVERY, 60 Bienville-st.

FOR NEW-YORK. The new copper fastened, first class ship CARAVAN, captain Thibault, now loading up the coast, will, on her return, be ready to fill up with cotton or other light freight. For terms, apply to JOHN P. PAYSON.

FOR PHILADELPHIA. The packet brig OREGON, D. Brown, master, will be ready to receive cargo in a few days. For freight of passage apply on board to WHITALL, LAUDON & CO., 23 Magazine-st.

FOR BOSTON. The fast sailing, coppered and copper fastened brig GEORGE, captain Samuel Thaxter, has two thirds of her cargo engaged, and will have immediate despatch. For freight or passage, having excellent accommodations, apply to Wm. G. HEWES, 9 Camp-st.

FOR NEW-YORK. The fine brig JULIA, captain Bailey, now up the coast loading, can take 100 bbls. on freight, if offered immediately—for which she passage, apply to J. W. ZACHARIE & CO.

FOR NEW-YORK. The copper fastened and coppered, first class brig PERUVIAN, Churchill, master, will meet despatch. For freight or passage, having fine furnished accommodations, apply on board, opposite Louis street or to BOWERS, OSBORN & BOWERS.

FOR LIVERPOOL. The first class British brig MARY BRADY, captain Lincoln, having two-thirds of her cargo engaged, will meet with despatch. For freight of the remainder, or passage, having superior accommodations, apply to GURELL, LESASSIER & KILSHAW.

FOR LIVERPOOL. The substantial and fast sailing ship EDWARD DOWNES, captain Puntly, will be ready to receive freight in a few days, and having a considerable part of her cargo engaged, will be soon despatched. For freight or passage, apply on board or to J. HAGAN & CO.

FOR LIVERPOOL or HAVRE. The new fast sailing ship MERIDIAN, (first class) captain Wm. Adams, burden 1200 bales of cotton, is ready for the reception of a cargo for one of the above ports. Apply to the captain on board or to J. LE BLANC.

FOR HAVANA. The fast sailing brig SARAH ANN, captain S. M. Biscoe, having the principal part of her cargo engaged, will sail in a few days. For freight or passage apply to J. W. ZACHARIE & CO.

FOR VERACRUZ. (A regular trader,) to sail positively on the 1st January. The superb, copper fastened and fast sailing schooner UNITED STATES, Creaghed, master, having the principal part of her cargo engaged, will sail as above. For freight or passage, her accommodations being very superior, apply to J. W. ZACHARIE & CO.

FOR VERACRUZ. The superior brig ASPASIA, William Massicot, master, can be despatched immediately, should a sufficient number of passengers offer. The Aspasia is a first class vessel, coppered and copper fastened, and has very handsome accommodations in the cabin. Freight will be taken but the vessel will not be detained for it. Apply to capt. Massicot on board, opposite the blue buildings, or to SAML P. MORGAN & CO.

FOR BAYOU SARAH, POINT COUPEE. The steam-boat RED-RIVER, having undergone through repairs, will resume her regular trips as a regular trader between New-Orleans and the above places. She will depart hence every Tuesday at 10 o'clock, and from Bayou Sarah every Friday at 10 o'clock, A. M. For freight or passage, apply on board or to L. MULLAUDON.

FOR BAYOU SARAH, POINT COUPEE. The fast running steam-boat COURTLAND, captain D. Edgeron, will ply as a regular trader to those places, and leave here every Wednesday at twelve o'clock. She has fine accommodations for passengers, and is, in every respect, a first rate boat. For freight or passage, apply on board or to JAMES ARMOR.

FOR NATCHEZ, and intermediate landings. The steam-boat WALK-IN-THE-WATER, Stephen Vail, master, will hereafter leave New-Orleans on the 1st, 10th and 20th of each month; and Natchez, on the 5th, 15th and 25th, at 10 o'clock in the morning. For freight or passage, apply on board.

FOR MOBILE. The U. S. mail steamboat COLUMBIA, capt. Rogers, leaves the Light House for the above port every Tuesday and Friday at 12 o'clock. M. Freight will be received on board a lighter at the Basin, which will go down the evening previous to the boat leaving the Light House. For freight or passage, apply to the captain, or to H. HUNT, At the Basin.

POUR répondre à ceux qui ont lu à l'émission le Rev. M. de Fernex, se propose de recevoir chez lui quelques jeunes gens, auxquels il enseignera tout ce qui est du ressort d'une éducation libérale. Sans perdre un tiers trop précieux aux langues mortes, il appliquera surtout ses classes à l'étude de l'Histoire ancienne et moderne, la Géographie plane et sphérique, la Mythologie, les Mathématiques élémentaires, la Grammaire, la Littérature Française et Anglaise, la Métrique, la Diction, &c. Il pourra, dans la suite donner des cours abrégés de physique générale, d'astronomie, de botanique, de littérature comparée, d'économie politique, de philosophie, en un mot de toutes les sciences dont il est utile au jeune homme d'avoir quelques notions. Les cours commenceront le premier Lundi de Janvier à neuf heures du matin. On peut dès ce jour, s'inscrire au domicile de Mr. de Fernex, au Royale No. 116. Il est peut être inutile d'ajouter que, sans toucher un point de doctrine, l'instruction morale formera une partie essentielle de l'éducation.

ORDONNANCE concernant l'établissement des guilottes et distilleries dans l'enceinte de la ville et des faubourgs incorporés. Art. 1er. A dater de la publication de la présente ordonnance, nul ne pourra établir ou faire établir aucune guilote et distillerie dans l'enceinte de la ville et dans aucun de ses faubourgs incorporés.

Art. 2. Toute personne qui entreprendra la présente ordonnance paiera par chaque contravention une amende, qui sera pas moins de cent piastres, et en outre une amende de cinq piastres par jour, jusqu'à ce que la guilote ou distillerie construite en contravention soit démolie.

Art. 3. A dater de la publication de la présente ordonnance, nulle boulangerie ne pourra être établie dans les limites incorporées de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans d'autres bâtiments que celles faites en briques et couvertes en tuiles, ardoises ou autres matériaux non combustibles, et toute personne en contravention aux dispositions du présent article, paiera une amende de cent piastres, et en outre cinq piastres par jour jusqu'à ce que la boulangerie qui aurait été construite en contravention du présent article, soit démolie.

Signé, D'ÉRIEUR—Recorder. Approuvé le 15 Décembre 1827. J. ROFFIGNAC—Maire. Pour copie conforme, J. ROFFIGNAC—Maire.

FOR SALE at No. 105, Royal street; barrels of No. 1 and 2 MacArthur, barrels of Crabs, boxes winter and summer strained sperm oil, bags No. 1 Domingo coffee and cocoa, coils—Manilla rope, boxes sperm candles, boxes No. 1 soap, boxes No. 1 chocolate, boxes herring, boxes codfish, boxes boots and shoes, boxes fine and wool hats, bureaux, tables and chairs, keys salmon, tongues and sounds, faced bricks and tiles on the Levee, apply to Wm. W. CALDWELL.

NANKIN—En débarquement du navire Louisiana, 800 pièces nankin bleu, à vendre par 21 dec Wittschalk & Reimers.

FLOUR—150 bbls flour, landing from steam-boat Criterion, for sale by 19 dec FOSTER & HUTTON.

CLOTHING, &c.—Just received per Creole and Delta, cases duck trousers, silk vests, mixt cloth coats, and 25 kegs vendigis of a superior quality, for sale at No. 34, Custom-house-st, by Wm. FROST, Jr.

COFFEE SUGAR.—A constant and large supply of single and double refined loaf and lump sugar, also white and brown sugar, can be had for sale by A. HODGE, Jr.

LANDING from brig Wm. Howland, 50 casks masters copal varnish, assorted numbers, for sale by J. H. FIELD, 22 Custom-House-st.

FOR SALE by the subscriber 60 bbls fine flavoured American Gin, 15 do. 4th proof Brandy. J. H. FIELD, 22 Custom-House-st.

MOLASSES.—The subscribers have now landing and offer for sale 50 bbls Molasses. TANER & DUPLESSIS.

CHALK—40 tons Chalk landing this day from ship Elisa Grant. For sale by MARTINSTEIN & HALL.

NEW-JERSEY CIDER.—50 bbls of New-Jersey Cider, just received and for sale by JOB SQUIER & CO.

PARISH COURT, for the Parish and City of New-Orleans—December 2d, 1827—Present the honorable JAMES PITOT.—Honorable Dix, f. w. of c. vs. François Dix, f. m. of c. her husband.—This case being called for trial by consent, on Saturday the 24th instant, and it being proved to the satisfaction of the Court, that the petitioner is justly entitled to the property described and claimed in her petition, viz: to four lots of ground with the edifices thereon, fronting Bourgogne, Orleans, and St. Anne streets, as marked in the plan of the City surveyor to two slaves, Mary and Rosalie, with her three children, Sylvestre, Mary Rose and Adelaïde; and furthermore to a lot of ground with the edifices thereon, situated in Suburbs Marigny, and to a sum of nine hundred and eighty dollars and fifty one cents: It is ordered, adjudged and decreed by the Court that a separation of property do take place between the parties, plaintiff and defendant in this cause, and that the defendant shall first pay to the plaintiff the sum of nine hundred and eighty dollars and fifty one cents, and put her in possession of the property herein above described, and that the defendant shall pay the costs of suit.

(Signed) JS. PITOT, Judge. I do hereby certify the above, Dec. 4 J. OLLIE, Dept. Clerk.

THE Subscriber has the honor of informing the Public, that since this 1st of December, instant, his Table d'Hôte, (ordinary) which he advertised at the same time with the Commercial Club, has been opened at his House, No. 148 Chartres street.

He hopes by his attention, and the manner in which his table shall be served, he will deserve a share of public patronage. He also takes boarders on the most moderate terms. Dec. 7. F. F. LAFONT.

AUX AMATEURS D'HUITRES. EXCELLENT Vin de Sauternes, à vendre chez A. MICHOU, 9 oct rue de la Levée No. 67



MALCOLM'S CELEBRATED OFFICE. (Sign of the Wheel of Fortune.) Old stand No. 86, and new office No. 132 Chartres street, opposite the Exchange.

ARE now re-established for the season, where all exchange business in drafts or uncurrent money, will be negotiated at the lowest rates of discount. The Lottery concerns will be conducted in that punctual and satisfactory manner which has always characterized his office.

The first Lottery that commences this winter's business, is the 2d class of the CATHOLIC CHURCH, To be drawn on the 5th of JANUARY 1828.

HIGHEST PRIZES: \$16,000, \$8,000, \$6,600, \$3,000, \$5,000, \$4,000, and 6 of \$1,000, &c. &c. &c.

WHOLE TICKETS, SIX DOLLARS. Packages of 10 whole tickets, 60 dollars, which must draw either 20, 22 or 24 dollars. Shares in proportion.

Tickets also for sale in the 3d Class of the Public School Lottery, The next in succession, to be drawn the 9th of January, 1828.

Price of tickets, \$5, \$3 50, \$1 25. N. B. The peculiar "Good Fortune" which so abundantly manifested itself during the last season, will, it is confidently expected, insure rapid and extensive sale in the above truly popular Lotteries. Nov. 26

The fortunate Lottery Office OF P. V. BERRY. St. Louis street No. 27, opposite to Hewlett's Coffee House.

IS now re-established for the season, where all exchange business in drafts or uncurrent money, will be negotiated at the lowest rates of discount.

The first Lottery that commences this winter's business, is the 2d class of the CATHOLIC CHURCH, To be drawn on the 5th of JANUARY 1828, At Hewlett's Coffee House, at 5 o'clock.

HIGHEST PRIZES: \$10,000, \$8,000, \$6,600, 6,000, 5,000, 4,000, and 6 of 1,000, &c. &c. &c.

Whole Tickets 6—Packages of 10 Tickets 60—Warranted 20. - MONROVIA—Tickets also, for sale in the 3d class of the Public School Lottery.

The next in succession to be drawn the 9th of January, 1828. Price of tickets \$ 2 50 1 25.

NOTICE—Mr. F. F. Lafont has the honor of proposing the establishment of a society to be known by the name of Cercle du Commerce (Commercial Club). Subscription lists are open at Messrs. Boimare, Bookseller, Chartres street; at McKean, de Canal st; at Jourdan & co do St Ann st, at Serreau & co, Coffee House and at Mr. Blanchet's corner of Chartres and Toulouse street.

DISTRICT COURT, Thursday, 6th Decem-ber, 1827.—Marie Adélaïde Groux, f. w. c. vs. her Creditors—No. 7454.—On motion of D. Szausz, Esquire, of counsel for Antoine Adélaïde Groux, on filing a table of distribution, in this case—it is ordered by the Court that the creditors of the said insolvent, as well as all others interested herein shew cause on or before Saturday the 29th day of the present month of December, why the said table of distribution should not be homologated and confirmed according to law and the said syndic discharged. Extract from the minutes. Dec 9 (Signed) J. L. LEWIS, Clerk.

DRY GOODS.—The subscriber offers for sale: 1 trunk of real Madras Hdks; 1 do French do do; 1 do French linen Napkins and Cloths. D. MALCOLM, 86 Chartres street.

NEW-YORK NEWS PAPERS.—The subscriber will take subscription for the following New-York Newspapers, viz. Evening Post, Commercial Advertiser, Statesman, Enquirer. The above papers are issued daily, at \$10, and three times a week at \$4 per annum, payable in advance, and will be forwarded by mail or weekly packets. Apply at MALCOLM'S OFFICE. Nov. 13. 86 Chartres street.

Cercle du Commerce. Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que depuis le 1er. Décembre courant, la table d'hôte qu'il avait annoncée en même temps que le Cercle du Commerce, est ouverte chez lui, rue de Chartres, No. 148.

Il ose espérer que par ses soins et la manière dont sa table sera servie, il méritera les encouragements: il prend aussi des pensionnaires aux prix les plus modérés 7 dec F. F. LAFONT.

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par 4 dec. A. & Z. Cavalier.

500 BOUCAUTS de sucre, prêts à être livrés sur différentes habitations, à vendre par 4 dec. G. Legendre.

BOIS D'ACAJOU. A VENDRE—18,698 pied de BOIS D'ACAJOU de St. Domin (Nisao) qualité supérieure. Plus, 20 sacs de Cassie de cette année. 1 sept Lagriet & Henry.

Bas de soie, Echarpes de Barège, &c. Le soussigné offre à vendre les marchandises suivantes, en débarquement du navire Belle, venant du Havre consistant en Bas de soie pour hommes et pour femmes, noirs et blancs, Bas pour femmes unis et brodés, forts Bas de Soie pour hommes, Echarpes de Barège Rubans de Taffas noir, et une caisse de fusée Bijouterie. ANDREW HODGE junr 3 Dec.

Reçu par le navire Voltaire et à vendre par le soussigné, 40 caisses de Vin de champagne de première qualité, une Harpe de George Blaicher. 3 dec JOHN GARNIER.

Langue Anglaise. Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public que son Ecole du soir est ouverte pour les jeunes gens, de 6 jusqu'à 8 heures du soir. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du Théâtre Américain ou à l'imprimerie de l'Abécille. HOWARD.

N. B. Il continue à donner des leçons, pendant la journée, aux demeures des particuliers. 10 nov—3

CAFE' de la Havane.—15 Sacs Café fin vert, reçus par la goélette Escambia, et à vendre par J. P. PAYSON.

A VENDRE.—VIN de bourgogne Amousseux de la 1ère. qualité. 4 dec. The. Nicolet's Co.

TOTOT, a negro boy aged of 13 years. Apply at this office. dec

POIN—150 bales Poin, à vendre par A. BOUTAT, 1er sept rue Toulouse No. 188

GRAISSE & WHISKEY.—159 boetes en fer blanc de Graisse de Cincinnati, 70 barils bon Whiskey, en débarquement et à vendre par J. P. PAYSON 24 nov.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de TAPISSERIE, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son état, à l'encoignure des rues St. Pierre et Bourbon. 20 nov—3 PEGON Tapissier.

Le soussigné, Architecte et Ingénieur civil et topographe arrivant de France, a l'honneur d'annoncer aux habitants de cette ville qu'il a ouvert un cours d'architecture, de mathématique et de dessin au crayon; il annonce également qu'il se chargera de tous les travaux qui ont rapport au génie civil et à l'architecture tels que: Devis, Détails estimatifs, Toises, Levés de plan géodésiques et topographiques, Dessin de construction &c. MM. Hoffgnac maire de la Nlle-Orléans et Joseph Pilié voyer de la ville, auxquels le soussigné a été recommandé par monsieur le général Bernard, donneront les renseignements qu'on pourrait désirer. Allou d'Hémécourt. S'adresser chez M. Pilié, voyer, rue Royale N°. 268. 14 dec.

COUR de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nlle-Orléans: présent l'hon. Ja. Pitot, 3 Décembre 1827. Honorable Dix f. de c. l. contre François Dix, h. de c. l. son mari.—Cette affaire ayant été appelée, par consentement, pour être jugée, Samedi 24 du passé, et qu'il a été prouvé à la satisfaction de la cour, que la pétitionnaire a justement droit à la propriété décrite et réclamée dans sa pétition, savoir: à quatre lots de terre et les édifices qui s'y trouvent, faisant face aux rues de Bourgogne, d'Orléans et de St. Anne, comme ils sont décrits sur le plan du voyer de la ville; à deux esclaves nommées Mary et Rosalie, avec leurs trois enfants, Sylvestre, Mary-Rose et Adelaïde; et en outre, à un terrain avec les édifices qui y sont, situés au faubourg Marigny; et à une somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un cents.—Il est ordonné, adjugé et décrété par la cour, qu'une séparation de biens ait lieu entre les parties, la demanderesse et le défendeur, et que le défendeur paye préalablement à la demanderesse la somme de neuf-cent quatre-vingt piastres et cinquante-un cents, et la mette en possession des propriétés ci-dessus désignées, et que le demandeur paye les frais de la procédure. Signé J. Pirrot, juge. Je certifie ce qui est ci-dessus, 5 dec J. OLLIE, dép. greffier.

SUPERBES SOPHAS.—Le soussigné vient de recevoir du Nord, huit superbes Sophas, faits dans les derniers goûts de New-York, et d'un ouvrage admirable, qu'il offre à vendre, dans son atelier rue de Chartres n°. 146. J. Rousseau, ébéniste. 10 dec—6f

DEMANDE—On désire trouver à louer une négresse; il faudrait qu'elle fut bonne cuisinière. On donnerait la préférence à une qui parlât les deux langues. 10 décembre—2f.

AVIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, prévient le public et ses amis qu'il vient de former une société avec son frère. L'installation qu'ils viennent de faire, les met à même d'exécuter avec promptitude et netteté toute sorte d'ouvrage du ressort de leur état, tel que de mettre à neuf les fusils et pistolets à piston, à patente, &c. &c. Il ose espérer que la perfection qu'il a acquise en travaillant avec un des armuriers les plus distingués des Etats-Unis, lui méritera la confiance de ses concitoyens. LOUIS AZAEL LATIL, Au coin des rues Ursulines et Bourgogne. 24 novembre—3f

TRAITES sur France, payables dans Paris, Rouen ou le Havre, à vendre par J. LEBLANC, Rue Royale No. 182. 17 dec



AVIS.—P. ROMAIN, rue Chartres No. 87, vient de recevoir d'importation récente, un superbe assortiment de PARFUMERIE Anglaise et Française; il recommande plus particulièrement parmi ces articles, les Savons Composites à l'amande amère, et les pâtes d'amandes; le Sapat de Ceylan, poudre de. pour les dents; le Cologne triple extrait; parfum à la Rose Blanche, à la mousseline, savon transparent à trait et guilloché, huile de Macassar, santal, &c. &c.

Toutes espèces d'ouvrages en cheveux seront exécutés avec précision. 19 Décembre.

Cour de District, Jeudi 6 Décembre 1827. Marie Adélaïde Groux f. de c. l. contre ses Creditors.

SUR motion de D. Szausz, avocat d'Antoine Adélaïde Groux, créancier de l'insolvent Marie Adélaïde Groux, et sur l'entente d'un tableau de distribution dans cette cause, il est ordonné par la cour que les créanciers de ladite insolvable ainsi que tous autres qui cela peut concerner, aient à déclarer Saufed le 22 du présent mois de Décembre, ou avant, les raisons pour lesquelles ledit tableau de distribution ne serait pas homologué et confirmé conformément à la loi, et ledit syndic déchargé.—Extrait des minutes. (Signé) J. L. LEWIS, greffier. 8 dec.

Reçu par le Voltaire du Havre—Savons de Lyon; Fromages parisiens; graines de jardinage; sardines à l'huile; panier à provision assortis; végétal eau de Lavande. 3 dec. F. BERTOULIN.

UNE personne ayant des recommandations, possédant les langues française, anglaise et espagnole, très-capable de tenir un magasin en gros et en détail, désire trouver à s'occuper. La même personne donnera la somme de 2,000 piastres, à un intérêt de six pour cent, si la maison lui convient. On pourra laisser une lettre à l'adresse de A. P. à l'imprimerie 6 Nov—4

AVIS.—Le soussigné ayant quelques heures de vacances dans la journée, il voudrait consacrer à donner des leçons particulières à ceux qui désiraient apprendre le Français ou l'Anglais, soit dans quelque institution ou chez les particuliers. [24 nov—3]. J. DUVAL.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux Dames, que Mr. VALENTIN, coiffeur de Paris, vient de se réunir à lui, et espère que sa grande pratique dans les coiffures de haute classe et celles de la ville, seront appréciées des Dames de la Nlle-Orléans. Ils feront de manière à satisfaire aux demandes qui leur seront faites à l'avance. En addition à l'assortiment de postiches de tout genre en cheveux et en perruque fine qu'il a reçu, il attend par les premiers arrivages, de Paris, pour coiffure de bal et autres, ce qu'il y a de plus nouveau en Fleurs fines, Rubans, Plumes, Marabouts, &c. Il continue à confectionner tout espèce de postiches, suivant le goût. GAULHIAC, coiffeur, rue de Chartres, no. 187. 27 nov

BEURRE frais—58 fréquins beurre en détail, venant du bateau à vapeur Belvidere, à vendre par 27 nov W. D. JOLLEY, nlle. Levee

NANKINS &c.—Nankin Anglais et de l'Inde, robes de mousseline, bordures en couleur, mouchoirs mazarin, indiennes imprimées, satin idem, deuil bas pour hommes et pour femmes, assortis, bragues irlandaise, ayant droit au débiteur, toile à chemises grise, manufactures américaines, différentes largeurs. 27 nov G. VANCE.

AVIS aux Caboteurs, Paquebotiers et Coïpoteurs, trafiquant dans l'Etendue de cet Etat. Le soussigné, adjudicataire de la ferme des licences à accorder aux caboteurs, paquebotiers, et autres personnes, trafiquant, venant, ou allant, portant des marchandises sur les grandes routes et les cours d'eau dans cet Etat, prévient ceux qui cela peut concerner, que son bureau est ouvert tous les jours, au coin des rues Conti et de la Levée N°. 48, où l'on délivrera les diverses licences pour douze mois, au taux qui est fixé par l'acte de la législature, approuvé le 15 Février 1825, conformément à l'acte intitulé "Acte relatif au revenu de l'Etat et au paiement des dépenses casuelles de l'année 1826 et pour d'autres objets," approuvé le 23 avril 1826.

Le Fermier prévient ceux qui trafiquent ou veulent eux-mêmes, ou par leurs esclaves ou salariés, hors des limites de cette cité, qu'il sévira contre ceux qui ne seront pas munis de licence. Il a placé, dans chaque paroisse, un agent de surveillance. L'amende est de \$50 à 100. P. D. HENRY. 25 octobre—1f

ES. DUFOUR, marchand-tailleur, rue de Chartres N°. 135, à côté de la Bourse Hewlet, prévient le public ainsi que ses pratiques, qu'il vient de recevoir de France, un assortiment de DRAPS superflus et CASIMERS. 20 octobre—3

Le Soussigné a reçu par les derniers arrivages, et offre à vendre: 25 pipes Eau de Vie, (marque de Saugnetto) Pantalons de Casinet mêlé clair, do. de Satinet noir, do. de Casimirs du do. de Satinet bleu et mêlé, do. do. d'Osford, do. de casimir bleu de marine, garantis teinture à l'indigo, de casimir d'Oxford, ardoise et olive, 100 douz. coton à coudre à 5 brins. De plus—6 pipes Vin Ténérille, mque de Cogswell, 14 demi pipes do. do. do. 4 pipes Genievre de Hollande, marque de Cigne, 4 futailles Rum de la Jamaïque, Ire. qualité. ANDREW FLIOT, 24 nov. Rue Dorade, No.